



# Le financement en faveur des droits des travailleuses/-eurs du sexe :

Une opportunité pour les fondations de financer davantage et mieux

## Résumé

### Contexte

Partout dans le monde, les travailleuses/-eurs du sexe sont confronté(e)s à des violations et des abus généralisés de leurs droits humains. Dans de nombreux pays, le travail sexuel est criminalisé, ce qui entrave l'accès des travailleuses/-eurs du sexe à la protection juridique et à la justice. Cette criminalisation favorise également la stigmatisation et la discrimination à leur égard, augmente leur vulnérabilité face à la violence, aux infections par le VIH et aux IST et entrave l'accès aux services et au soutien. Mais le financement des organisations qui protègent et promeuvent les droits humains des travailleuses/-eurs du sexe fait défaut partout.

### Recherche

En 2014, trois bailleurs de fonds (Mama Cash, le Fonds Parapluie Rouge et les Fondations Open Society) ont appuyé la recherche en vue de cartographier au niveau mondial l'octroi de subventions en faveur des droits des travailleuses/-eurs du sexe par des fondations publiques et privées et d'autres organisations non gouvernementales (ONG). Les chercheurs ont contacté les fondations et les organisations qui travaillent avec les travailleuses/-eurs du sexe, afin de mieux comprendre ce qui est financé et d'identifier les principales lacunes existantes. Les résultats présentés ici sont basés sur les subventions accordées dans le monde en 2013.

Ce résumé souligne les principaux résultats et recommandations tirés du rapport destiné aux défenseurs des droits des travailleuses/-eurs du sexe. Le rapport intégral, qui comprend une annexe avec une liste des principales fondations investissant dans les droits des travailleuses/-eurs du sexe, est disponible en anglais ici : [www.redumbrellafund.org/report](http://www.redumbrellafund.org/report).

# Principaux résultats sur le financement en faveur des droits des travailleuses/-eurs du sexe

De nombreuses organisations protégeant et promouvant les droits des travailleuses/-eurs du sexe dans le monde entier sont à la recherche d'un financement (appelées ici « organisations pour les travailleuses/-eurs du sexe »). 183 organisations à travers le monde qui travaillent avec des travailleuses/-eurs du sexe ont répondu à notre enquête. 70 % de ces organisations se sont elles-mêmes identifiées comme étant dirigées par des travailleuses/-eurs du sexe.

## → Les fondations et les ONG sont des bailleurs de fonds importants pour les droits des travailleuses/-eurs du sexe.

- Parce que le travail du sexe est criminalisé dans de nombreux pays et stigmatisé partout, les organisations de travailleuses/-eurs du sexe éprouvent des difficultés à recueillir un soutien auprès de leurs pouvoirs publics.
- 72 % des participants à l'enquête ont reçu de l'argent de la part de fondations ou d'ONG en 2013.

## → Le financement des fondations en faveur des droits des travailleuses/-eurs du sexe augmente depuis 2006, mais la plupart des décaissements sont d'un montant restreint.

- Au niveau international, 56 bailleurs de fonds ont alloué 8 millions d'euros (11 millions de dollars US) en subventions pour les droits des travailleuses/-eurs du sexe.
- Un peu plus de la moitié (57 %) de cet argent est allé à des organisations dirigées par des travailleuses/-eurs du sexe.
- 70 % des bailleurs de fonds ont alloué moins de 10 000 euros (13 700 dollars US) chacun à des initiatives relatives aux droits des travailleuses/-eurs du sexe en 2013.
- Les 5 principaux bailleurs de fonds qui ont consacré le plus d'argent aux droits des travailleuses/-eurs du sexe étaient les suivants :
  - 1) Les Fondations Open Society
  - 2) La Fondation Ford
  - 3) La American Jewish World Service
  - 4) Le Fonds Parapluie Rouge
  - 5) Mama Cash

## → Les bailleurs de fonds œuvrant pour les droits des travailleuses/-eurs du sexe sont principalement situés aux États-Unis et en Europe de l'Ouest.

- Mais un nombre croissant de fonds pour les femmes ou d'autres fonds activistes situés dans les pays du Sud offrent également de petites subventions à des organisations de travailleuses/-eurs du sexe. Par exemple, en 2013, le Fonds pour les femmes d'Amérique centrale,

situé au Nicaragua, le Fonds UHAI-EASHRI au Kenya et le Fonds HER à Hong Kong ont versé des subventions en faveur des droits des travailleuses/-eurs du sexe.

- Certains réseaux de travailleuses/-eurs du sexe ont joué un rôle d'intermédiaires, permettant aux organisations et aux réseaux plus restreints de travailleuses/-eurs du sexe de recevoir de l'argent provenant de subventions plus importantes.

## → La plupart des subventions va à des organisations situées dans des pays à revenu faible ou à revenu intermédiaire.

- **Amérique Latine** : 30 % du montant total des subventions en faveur des droits des travailleuses/-eurs du sexe a été versé à des organisations de cette région.
- **Afrique** : 27 % a été versé à des organisations en Afrique.
- **Europe de l'Est et Asie centrale** : 12 % du montant total des subventions a été alloué à cette région.
- **Europe de l'Ouest** : 11 % a été versé à des organisations en Europe. Les montants comprennent certaines subventions qui ont été en fait dépensées en partie dans d'autres régions et non en Europe de l'Ouest.
- **Asie et Pacifique** : bien que 60 % de la population mondiale réside en Asie et dans le Pacifique, cette région n'a reçu que 10 % du montant total des subventions en faveur des droits des travailleuses/-eurs du sexe.
- **Amérique du Nord et Antilles anglophones** : les organisations présentes en Amérique du Nord et dans les Antilles anglophones ont reçu 10 % du montant total des subventions. Seule une des trois subventions accordées aux États-Unis est allée à des organisations dirigées par des travailleuses/-eurs du sexe.
- **Moyen-Orient et Afrique du Nord** : aucune subvention n'a été allouée à des organisations de cette région.

## → Les organisations de travailleuses/-eurs du sexe ont besoin d'argent pour appuyer leur travail de défense des droits et leur développement organisationnel.

- Les résultats de l'enquête mettent particulièrement en évidence les difficultés rencontrées pour collecter des fonds destinés à la promotion des politiques, aux services juridiques et au développement organisationnel.
- La moitié du montant total des subventions, soit 4,4 millions d'euros (6 millions de dollars US), a servi aux activités de plaidoyer et aux politiques.
- 61 % des subventions destinées au travail de promotion des politiques ont été allouées à des organisations dirigées par des travailleuses/-eurs du sexe.

1. Par comparaison, les fondations ont fourni plus de 1,2 milliard d'euros (1,7 milliard de dollars US) à des organisations et des projets visant à promouvoir les droits humains en 2011. <http://humanrights.foundationcenter.org/key-findings/> (consulté le 15 décembre 2014).

- Les organisations de travailleuses/-eurs du sexe signalent que le financement des projets de « réhabilitation » ou de « sortie » est plus facile à obtenir que le financement des projets de défense des droits humains.

→ **Le financement dans le domaine de la santé est axé principalement sur le VIH / sida et à l'accès aux soins de santé y relatifs.**

- 3 millions d'euros (4 millions de dollars US) des 8 millions d'euros (11 millions de dollars US) ont servi à financer des activités dans le domaine de la santé.
- 90 % de ces subventions étaient axées sur le VIH et à l'accès aux soins de santé y relatifs.
- 27 % de ce financement a été versé sous forme de subventions à des organisations dirigées par des travailleuses/-eurs du sexe.

→ **La plupart des organisations de travailleuses/-eurs du sexe dispose de budgets très restreints et dépend de soutiens en nature et de donations locales.**

- 8 % des organisations ayant participé à notre enquête ne disposaient d'aucun budget. C'est fréquemment le cas des organisations dirigées par des travailleuses/-eurs du sexe.
- 53 % des organisations disposaient de budgets inférieurs à 50 000 euros (68 500 dollars US) par an.
- 35 % des organisations disposaient de budgets organisationnels inférieurs à 10 000 euros (13 700 dollars US) par an.
- 50 % des participants à l'enquête, y compris ceux vivant dans des communautés enregistrant des taux élevés de pauvreté, ont levé des fonds auprès de leur communauté locale (y compris leurs propres membres).

# Recommandations

Les organisations de travailleuses/-eurs du sexe peinent à obtenir un financement pour appuyer leurs efforts visant à faire avancer leurs droits humains, alors que leur travail est essentiel pour résoudre le problème de la violence subie par les travailleuses/-eurs du sexe et réaliser un changement durable. Les fondations et les autres bailleurs de fonds non gouvernementaux disposent d'une immense opportunité de faire une différence significative dans la vie des travailleuses/-eurs du sexe de chaque région du monde : allouer **davantage et mieux**.

Fournir davantage de financement direct aux organisations et aux programmes qui protègent et promeuvent les droits humains des travailleuses/-eurs du sexe constitue une première étape. D'autres recommandations clés formulées par les organisations de travailleuses/-eurs du sexe aux bailleurs de fonds sont notamment les suivantes :

→ **1. Accroître le financement pour les organisations dirigées par des travailleuses/-eurs du sexe.**

« Nous reconnaissons que nous sommes moins éduqués, mais nous ne sommes pas ignorants. Les bailleurs de fonds doivent adresser leurs subventions aux véritables communautés de travailleurs du sexe et non pas aux organisations et aux particuliers qui peuvent rédiger des propositions ».

– **Une organisation de travailleuses/-eurs du sexe d'Asie du Sud**

→ **2. En fixant les priorités de financement, prendre en compte les perspectives des travailleuses/-eurs du sexe.**

« Les bailleurs de fonds doivent faire preuve de courage. Être disposés à nous écouter et à nous aider dans notre combat pour faire respecter nos droits et faire entendre notre voix ».

– **Une organisation de travailleuses/-eurs du sexe d'Asie du Sud**

→ **3. Proposer des financements de base pluriannuels, plutôt que des financements de projets à court terme.**

« La lutte politique contre la criminalisation, le combat contre la violence que nous subissons, le travail de construction de structures organisationnelles qui nous relient et nous soutiennent de manière plus efficace - voici les efforts à long terme qui ont besoin d'un financement stable et durable ».

– **Une organisation de travailleuses/-eurs du sexe en Amérique latine**

→ **4. Proposer aussi un financement aux organisations plus petites, nouvelles et non immatriculées.**

« Les bailleurs de fonds doivent examiner la possibilité de financer les groupes de jeunes et les groupes populaires qui ont moins de pouvoir que les organisations établies pour communiquer et négocier ».

– **Une organisation de travailleuses/-eurs du sexe en Afrique**

→ **5. Réduire les charges administratives des organisations en simplifiant les conditions de soumission des demandes et d'établissement des rapports, en fournissant des services de traduction et en acceptant des méthodes innovantes d'établissement de rapports, y compris des rapports verbaux ou par vidéo.**

« Estimer que les audits et les traces écrites représentent la solution contre la corruption ne repose sur aucun fait probant et coûte trop cher, vu le personnel administratif conséquent qui est requis pour rédiger des documents répondant aux exigences de conformité des bailleurs de fonds ».

– **Une organisation de travailleuses/-eurs du sexe d'Asie du Sud**

→ **6. Faire transiter les fonds par des intermédiaires de financement qui peuvent redistribuer les subventions directement aux organisations dirigées par des travailleuses/-eurs du sexe, s'il n'est pas possible de les financer directement. Ces intermédiaires pourraient par exemple être des militants ou des gestionnaires de fonds pilotés par les communautés, ou encore des organisations et des réseaux de travailleuses/-eurs du sexe de taille plus importante.**

« Financez-nous pour qui nous sommes. N'imposez pas de conditions strictes d'utilisation qui nous forcent à modérer notre ton et à diviser notre travail en projets. Nous avons besoin de bailleurs de fonds qui veulent nous épauler ».

– **Une organisation de travailleuses/-eurs du sexe en Europe de l'Ouest**

→ **7. Apporter un appui supplémentaire aux bénéficiaires, sous forme de commentaires pertinents, d'accès à des outils et à des manuels existants, ainsi que des possibilités pour eux d'acquérir une meilleure visibilité, de renforcer leurs capacités, d'établir des réseaux et de collecter des fonds.**

« Une aide au renforcement des capacités serait grandement appréciée. Il existe très peu de sensibilisation sur la façon d'interagir avec les bailleurs de fonds et beaucoup de personnes considèrent cette aide comme une perte de temps parce qu'elle n'apporte rien ».

– **Une organisation de travailleuses/-eurs du sexe en Amérique du Nord**

→ **8. Être un allié, s'exprimer haut et fort et inviter davantage de donateurs à venir investir dans les droits des travailleuses/-eurs du sexe.**

« C'est très utile et encourageant quand un organisme donateur parle ouvertement de son soutien aux travailleurs du sexe. Cette approche peut contribuer à réduire la stigmatisation qui pèse sur le travail du sexe et encourager d'autres donateurs potentiels à se pencher sur l'appui aux projets liés au travail du sexe ».

– **Une organisation de travailleuses/-eurs du sexe en Europe de l'Est**